LES CONTEVILLAIS SOLIDAIRES

Suite à l'incendie qui a touché la famille Peuset dans la nuit du 29 au 30 septembre, nombreux sont ceux, voisins, amis, famille et anonymes qui se sont mobilisés et ont fait preuve de solidarité. Ainsi le 4 octobre dernier, une permanence a été tenue à la mairie afin de récolter des vêtements et des dons d'argent pour faire face à l'urgence. M. et Mme PEUSET vous remercient tous à travers ce bulletin.

LA SALLE REVER S'ÉQUIPE

Afin de correspondre à la demande, la salle Rever continue de s'équiper. Le Conseil municipal a donc décidé d'investir dans 3 tables en inox, une armoire réfrigérée ainsi qu'une armoire pour balais et produits d'entretien, d'un montant de 4039,25 € HT.
Pour info la salle Rever est louée 300 € pour les habitants de la commune et 400 € pour les hors commune (Montant des arrhes : 50 % du montant de la location). La location court du vendredi soir au mardi soir.

MISE AUX NORMES POUR LES ILLUMINATIONS DE NOËL

Une partie des illuminations de Noël de l'église sera démontée en raison de leur trop grande vétusté. Elles seront remplacées à court terme par un système aux normes de sécurité et moins gourmande en énergie.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

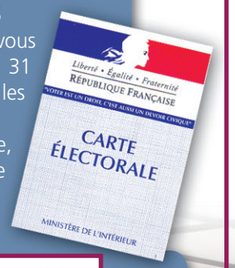

Pour pouvoir voter en 2014, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune.
Lors de votre inscription en mairie, merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Etat civil

NAISSANCES	■ LEBORGNE Gabin, né le 13 juillet 2013 ■ TOPSENT Maëlyne, née le 3 août 2013 ■ DELAHAYE Lylou, née le 12 août 2013 ■ LAVOINE Lou, née le 16 août 2013 ■ BOUDIN Zoé, née le 25 septembre 2013
DÉCÈS	■ LECOQ Lucien, décédé le 3 juillet 2013
MARIAGE	■ HOLOPHERNE Johann et DUSEAUX Wilhelmine le 27 juillet 2013

Mairie

Pour tous renseignements, le secrétariat est ouvert le mardi de 14h à 18h30, le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 14h à 17h30.
Permanence du Maire et des Adjoints le mardi de 17h30 à 18h30.

Brèves

Centre communal d'action sociale

80 CONTEVILLAIS SE RETROUVENT POUR LE REPAS DES ANCIENS

Le 13 octobre, tous les contevillais de plus de 65 ans se sont retrouvés autour d'un repas convivial à la salle Rever. Les doyens, Mme Suzanne Houyvet (96 ans) et M. René Lebreton (94 ans), n'ont pu se joindre à l'assemblée. C'est donc Mme Denise Lecerf (90 ans) et M. Etienne Maertens (89 ans) qui ont présidé le repas, entourés des membres du CCAS et de Jean-Pierre Flambard, Conseiller général ❶. Cet événement a également été l'occasion de célébrer les 89 printemps de M. Octave Harel et d'avoir une pensée pour M. Lucien Lecoq, membre du CCAS, disparu cette année.

❶

L'anecdote Contevillaise

UNE TORNADE DANS LE VILLAGE

Quelques jours avant le 21 mars 1828, les mouvements de baromètre étaient particulièrement fréquents. Les agitations irrégulières de l'atmosphère semblaient être le germe d'une prochaine tempête mais rien n'aurait pu prédire le phénomène qui suivit. En effet, vers 11h du matin de ce premier jour de printemps, une tornade fit une subite irruption dans le bourg. Elle tordit les arbres, en rompit quelques-uns au ras des branches, en arracha d'autres et les bascula en divers sens. Des hommes furent renversés, des animaux roulés sur le sol comme des barils. Des bâtiments furent rasés. Un autre, dans lequel le vent s'était engouffré, après en avoir forcé la porte, fut littéralement pulvérisé. On vit même le toit d'une construction robuste tronçonné dans sa longueur.
Tout ces dégâts ne furent pourtant l'affaire que de trois minutes, sur lesquelles on écrit encore aujourd'hui !

Vie associative

L'ADAC FÊTE SES 10 ANS

Depuis 10 ans, l'ADAC participe activement à l'animation de la commune en proposant de nombreux cours : Guitare tous style, guitare basse, synthétiseur, djembé et percussions africaines, danse modern jazz, hip hop, zumba, danse africaine, break dance, danse de soirée, ping pong et course à pied. Pour célébrer cet anniversaire, les inscriptions aux activités de l'ADAC se sont faites autour d'animations et de concerts au stade... de quoi mettre en valeur les jeunes talents de la région comme le groupe "Jasdarke and the bright lights", dont le guitariste Jason assure les cours de guitare les jeudis et samedis. Pour information, les cours précédemment dispensés à l'école, ont lieu désormais au presbytère, en raison d'une nouvelle ouverture de classe.
Info : 02 32 56 07 63 - 02 32 41 45 73 - 02 32 42 54 67.

CONTEVILLE info

Bulletin d'informations municipales n°41 - octobre 2013

Le mot de l'équipe

Lors du drame qui a touché toute une famille de la commune, Conteville a été témoin d'un grand élan de solidarité et de générosité. Saluons donc tous ceux qui ont donné et tous ceux qui chaque jour donnent de leur temps dans les différentes structures associatives et solidaires de la commune... car c'est sans doute ce qui fait l'essence de la ruralité.

Bien à vous
L'équipe municipale

Agenda

Le traditionnel repas au bénéfice du Téléthon

Lundi 11 novembre à 10h45

Commémoration Armistice 1918

Hommage au monument aux morts à 10h45.

Dimanche 17 novembre à 16h

Concert de JP Harmonie

Rendez-vous à l'église de Conteville pour le traditionnel concert d'automne de l'ensemble harmonique de Conteville. Entrée Gratuite.

Samedi 7 décembre

Téléthon

Rendez-vous à 14h pour le concours de coinchée et à 19h à la salle Rever, pour le repas au bénéfice du Téléthon.

Dimanche 15 décembre à 15h

Fête de Noël

Spectacle et goûter de Noël gratuits pour les enfants de la commune.

Rédacteur en chef :
Martine Lecerf
Réalisation :
Mairie de Conteville
Imprimeur :
NOTA BENE - 06 15 14 45 67
www.communication-normandie.fr
En couverture :
14 septembre 2013
Inauguration de l'école

Votre journal

Prévention et sécurité

VIDÉO PROTECTION DES LIEUX PUBLICS

Suite au cambriolage de la mairie au printemps et aux différentes effractions et dégradations sur le canton et la commune, La municipalité étudie l'installation de caméras de surveillance dans le respect des libertés individuelles. La Gendarmerie, particulièrement demandeuse de ce type de procédé, a effectué un diagnostic de vidéo-protection afin de définir les meilleurs emplacements.

Ainsi, le système serait constitué de quatre caméras : une donnant sur le parking intérieur de la mairie, une sur le point de collecte du tri sélectif, une sur l'école et enfin une caméra donnant sur le carrefour entre la rue Brigade Piron et la rue des écoliers.

Cette installation, soutenue et subventionnée en partie par l'Etat permettrait à la Gendarmerie d'établir un maillage vidéo. En effet, par recoupements sur les différents sites de surveillance, les images sont particulièrement efficaces dans la résolution des enquêtes.

Dès lors, la Gendarmerie espère faire diminuer sensiblement les vagues de cambriolages comme en a connues Conteville il y a quelques mois ou Saint-Pierre-du-Val très récemment.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Le S.I.E.G.E (Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure) est en charge pour les communes de l'Eure, de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'extension, de renforcement et d'effacement des réseaux de distribution publique d'électricité, mais aussi de télécommunications et d'éclairage public.
En fonction des priorités locales et des possibilités financières, le comité syndical détermine une programmation.
Pour Conteville, il est prévu l'enfouissement des lignes rue des Ecoliers, rue du Cimetière et rue Brigade Piron. Ce chantier est évalué à 90 000 € HT, avec une participation communale de 30 000 €. Les travaux devraient commencer en Novembre et durer 15 jours. La circulation sera perturbée.

Vie scolaire

LA CARTE SCOLAIRE DU COLLÈGE EN QUESTION

Avec l'augmentation des élèves sur le canton, le Conseil général s'est interrogé sur la carte scolaire des collèges, et lance un projet pour 2017.

Début octobre, les élus et les acteurs de la vie enseignante étaient conviés par le CG 27, afin de discuter de la répartition des élèves sur les collèges de la région. Aujourd'hui, Conteville dépend du collège de Beuzeville comme les autres communes du canton, exceptées Boulleville et Saint-Maclou qui sont dirigées vers le collège Pierre et Marie Curie de Pont-Audemer.

Cette répartition a trouvé ses limites puisque les deux collèges sont à saturation. Le Conseil général a donc émis le projet de construire un nouveau collège au niveau des Etangs de Pont-Audemer. Ce nouvel établissement accueillerait, dès lors, les élèves contevillais tout comme une partie du collège de Manneville, dont la destruction est prévue. En attendant la réalisation de ce projet, programmée pour 2017- 2018, des solutions alternatives, comme l'agrandissement du collège Jacques Brel de Beuzeville, sont en cours. Affaire à suivre...

Dossier

Vie scolaire

CONTEVILLE INAUGURE SON ÉCOLE

Aujourd'hui, les travaux de notre école sont achevés tant au niveau des aménagements intérieurs, que de l'isolation ou des espaces extérieurs. Avec une nouvelle ouverture de classe à la rentrée, les 1100 m² de l'établissement ont donc été plus qu'appréciés !
Le 14 septembre, le Conseil municipal, le corps enseignant et l'inspecteur de l'Education Nationale, le Sénateur Hervé Maurey, notre Conseiller général Jean-Pierre Flambard, les parents d'élèves, les enfants... tous ont tenu à être présents pour inaugurer les nouveaux locaux.

LE PLAN DE FINANCEMENT EN QUELQUES CHIFFRES
- **Coût des travaux : 765 000 € TTC (639 632 € HT)**
- **Aide de l'Etat : 182 000 €**
- **Subvention départementale : 288 000 € (45 %)**
- **Emprunt de 150 000 € sur 15 ans**
- **FCTVA (fonds de compensation pour la TVA) : 99 000 €**
- **La commune a équilibré le budget global des travaux avec ses fonds propres.**

Un équipement complet

Lors de l'inauguration, Mme Lecerf, Mme Tarisse (directrice de l'école) et M. Lemonnier (architecte) ont fait la visite à l'ensemble de l'assistance. Tous ont été impressionnés par les prestations proposées aux enfants, tant au niveau de la surface, de l'ambiance chaleureuse des classes que des équipements pédagogiques. Il ne reste plus aux élèves qu'à profiter pleinement de cet investissement et de rapporter bonnes notes, images et bons points. Cette cérémonie a également permis de présenter l'ensemble des projets communaux : Restauration du presbytère, création d'une salle d'activités... tous en lien avec la réforme des rythmes scolaires et la nécessité d'accueillir les enfants lors du temps péri-scolaire. Désormais les élus présents et influents sont informés de nos besoins... espérons qu'ils en tiennent compte et retiennent Conteville pour les distributions de subventions !

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Après de longs pourparlers, les horaires de cours pour la rentrée 2014 ont été proposés à l'inspection d'académie. Ainsi, si cela est accepté, les enfants iront à l'école du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45, sauf pour le mercredi où les cours se termineront à 12h. Cette proposition fait suite aux impératifs du ramassage scolaire qui jongle avec tous les élèves de la maternelle au lycée. De plus, il faut noter que faute de moyens, les cars garderont les horaires de ramassage actuels. Les enfants ne seront donc récupérés par le car qu'à 17h sauf le mercredi. Prochaine étape, le 6 décembre, date à laquelle nous devrons communiquer l'organisation du péri-scolaire. Quoiqu'il en soit, devant le nombre incalculable de problèmes que pose cette réforme, tant au niveau matériel, que financier ou humain, la Municipalité s'est s'associée à la Motion signée par les élus du Canton de Beuzeville et envoyée au Ministre de l'Education nationale, afin de signifier leur mécontentement.

En route pour une nouvelle année scolaire

Dès le mois de juin, la possibilité d'une nouvelle ouverture de classe a été envisagée par la municipalité qui a récupéré la salle prêtée à l'ADAC. Le comité syndical du regroupement pédagogique a anticipé également en achetant tout le matériel nécessaire à la mise en place d'une nouvelle salle de cours. Aujourd'hui, les enfants ont retrouvé le chemin du savoir et l'école de Conteville a bien vu la création d'une nouvelle classe. Ainsi, les enfants se répartissent sur 6 groupes. Désormais, l'école compte deux classes de petites et moyennes sections : Mme Gefflot fera cours à 11 PS et 18 MS ❶ et Mme Lepitre s'occupera de 10 PS et 19 MS ❷. Mme Ledevedec aura la charge de 6 PS et 20 GS ❸. Mme Guihard fera la classe à 6 GS et 14 CP ❹ et Mme Bouretz à 14 CP et 8 CE1 ❺. Enfin, Mme Tarisse enseignera à 23 CE1 ❻. La répartition des CP sur deux classes permet ainsi d'accorder à chaque élève plus de temps pour l'exercice de la lecture. Au total, 149 élèves fréquentent l'école et les deux tiers d'entre eux sont inscrits à la cantine. Rappelons d'ailleurs que le prix du repas reste inchangé avec 3,50 € .

Le élèves de CE2, CM1 et CM2 du regroupement pédagogique sont en classe à l'école de Foulbec